

# Protection Juridique des Personnes et des Biens

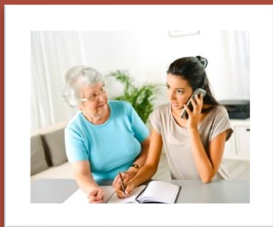


Protection des personnes et des biens  
Service de Tutelles et de Curatelles (ADPP)

## 1 Service ADEI-ADPP

8 Boulevard du  
Commandant Charcot  
CS 80107  
17443 AYTRE Cedex  
Tél. 05.46.27.64.50

Antennes à Rochefort  
et à Saint-Georges-  
des-Coteaux



1 Service de  
Microcrédit  
Tél. 06.49.52.35.56  
ou 05.46.28.37.20

1 Service  
d'Information et  
de Soutien aux  
Tuteurs Familiaux  
Tél. 06.49.52.90.78

➔ **Public accompagné :  
Adultes bénéficiant d'un  
mandat de protection par le  
Juge des Tutelles**

### Missions :

- ➔ Protection des personnes fragilisées et gestion des patrimoines
- ➔ Gestion des prestations sociales pour la personne en difficulté
- ➔ Représentation ou assistance à la personne dans les limites prévues par la décision du Juge
- ➔ Prise en compte des capacités personnelles
- ➔ Accompagnement vers une autonomie sociale et financière



L'ADEI-ADPP anime la plateforme départementale de microcrédit pour la région Nouvelle-Aquitaine et la CDC ; elle instruit les dossiers pour favoriser l'accès aux crédits à des personnes exclues des circuits bancaires.



L'ISTF17 est un service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux qui propose gratuitement information et soutien technique aux tuteurs. Le service propose un accueil personnalisé dans les permanences sur rendez-vous ou par téléphone.